



Discours de Geneviève Fioraso
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Remise du Prix Irène Joliot-Curie 2012
Vendredi 23 novembre 2012

Seul le prononcé fait foi

Madame la présidente du Jury, chère Catherine Cesarsky,
Madame la ministre, présidente d'Universcience, Chère Claudie Haigneré,
Madame Langevin-Joliot, Monsieur Joliot,
Mesdames et Messieurs les membres du jury,
Monsieur le représentant d'EADS,
Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, merci aux trois lauréates, pour leur énergie, et leurs compétences. Si vous avez été honorée aujourd'hui, c'est avant tout pour votre compétence scientifique.
Je suis très heureuse d'avoir remis ce matin les trois prix Irène Joliot-Curie.
Je remercie l'Académie des sciences et l'Académie des technologies, qui sont les garantes de la très haute exigence scientifique de ce prix, dont elles constituent le jury.
Je remercie également la Fondation d'entreprise EADS : sa générosité marque l'importance du prix Irène Joliot-Curie, qui récompense l'excellence scientifique et professionnelle de ces femmes.
Naturellement, je vais saisir cette occasion pour dresser un état des lieux de la place des femmes dans l'enseignement supérieur et la recherche.
Sur la base de ce diagnostic, je souhaite vous présenter les grandes lignes de mon action, pour modifier une situation dont nous ne pouvons pas nous satisfaire.

La science n'a pas de genre.

Si nous vivions dans un monde purement rationnel, aucun préjugé ne résisterait à cette évidence : **l'humanité progresse grâce à la science, et le critère du genre n'entre en rien dans les qualités requises pour faire de la science.**

Pourtant, si plus de la moitié des étudiants, à l'université, sont des étudiantes, les femmes représentent à peine **plus du quart des élèves des écoles d'ingénieurs, et le tiers des masters des filières scientifiques.**

Un tiers des chercheurs, seulement, sont des **chercheuses, et elles ne sont plus qu'un quart** environ si l'on considère les directeurs de recherche et les professeurs des Universités.

Ce diagnostic est connu : il suffit de deux ou trois chiffres, comme ceux que je viens de vous citer, pour mesurer l'ampleur du problème.

Mais ce problème n'est **pas seulement une question de justice et de démocratie.** Ce serait une raison suffisante pour mettre en œuvre une politique en faveur de la parité dans le monde de la recherche. Mais en tant que ministre de l'ESR, je tiens à vous dire que c'est aussi un **grave problème d'efficacité : ce déséquilibre obère le redressement de notre pays.**

Il faut arrêter de croire que la parité est une contrainte, dont on s'acquitterait pour se donner bonne conscience. **La parité, c'est un atout. C'est une nécessité.**

Les qualités dont un chercheur a besoin, la créativité, l'imagination, la logique – la ténacité également, les chercheuses que nous avons distinguées aujourd'hui ne me démentiront pas, puisque la recherche exige de savoir travailler dans l'isolement et la durée, mais aussi en équipe, et en décroisement – bref, **ces qualités ne sont ni féminines, ni masculines.**

Elles se développent dans la rencontre des différences : différences de culture, différences sociales, mais aussi différences de genre.

La société, heureusement, a évolué depuis vingt ou trente ans.

La place des femmes dans l'ES n'a cessé d'augmenter, lentement, mais régulièrement, à raison d'un demi-point par an. En 1981, elles n'étaient que 8% des Professeurs d'université. Elles sont maintenant 22,6%.

Mais cela n'est pas suffisant et des plafonds de verre demeurent.

Irène Joliot-Curie est une grande figure de **femme scientifique**, qui nous est particulièrement chère au MESR, puisqu'elle fut l'une **des premières titulaires du secrétariat d'Etat à la recherche scientifique**, au tout début de son histoire, dans le premier gouvernement de Léon Blum. Elle faisait partie, par la même occasion des premières femmes à siéger dans un gouvernement français¹.

Le prix auquel elle donne son nom, tire son origine et sa raison d'être dans la volonté de **faire sauter ces derniers obstacles**, qui sont **avant tout d'ordre culturel. Ils doivent être dépassés et je souhaite y contribuer.**

Une enquête très significative a été réalisée auprès de jeunes filles et garçons titulaires de baccalauréats scientifiques. **Elle révèle que les filles**, bien qu'elles obtiennent de meilleurs résultats au bac que les garçons, **se sous-estiment.** Lorsqu'on demande à ces jeunes de se projeter dans un avenir professionnel, les garçons s'imaginent facilement réussir des études scientifiques, alors que les filles

¹ Sous-secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, chargée de la recherche scientifique, dans le premier gouvernement Blum.

expriment des doutes sur leur capacité à les réussir et préfèrent s'engager dans des écoles de commerce ou des études médicales ou paramédicales. La raison de leurs doutes relève d'un manque de confiance dans leurs aptitudes et leur potentiel de réussite. Cela renvoie à l'éducation, à la représentation et à l'imaginaire lié au genre.

D'où l'importance que j'attache à une récompense comme le prix Irène Joliot-Curie.

Ce prix est essentiel.

En effet, combien de femmes ont-elles été récompensées par la médaille d'or du CNRS depuis 1954 ?

Deux, seulement ! La dernière fois, c'était pour honorer la biologiste Nicole Le Douarin en... 1986 !

Combien de médailles Fields depuis sa création en 1936 ? Aucune !

Pourtant, **les femmes produisent des travaux de renommée internationale** : le Prix Irène Joliot-Curie n'a pas eu de peine à le démontrer depuis 11 ans.

Il le prouve cette année encore : chère **Marina Cavazzana-Calvo**, **vous avez** réalisé des avancées décisives avec vos **travaux pionniers, qui font l'actualité**. Ce n'est pas un domaine réservé aux hommes !

Et il est tout aussi légitime, chère **Bénédicte Ménez**, de parler de **méthodes très innovantes** pour vos recherches. Vous avez engagé des travaux essentiels pour l'avenir de la planète.

Le **décloisonnement** pourrait être le maître mot de la politique que j'ai engagée. C'est pourquoi je suis très heureuse que le Prix Irène Joliot-Curie distingue également le parcours d'une responsable de la **recherche en entreprise**.

Chère **Isabelle Buret**, vous incarnez cette capacité précieuse à mêler l'exigence scientifique et les compétences managériales, dans un milieu, les télécoms par les satellites, par l'espace, qui demeure très masculin aujourd'hui. L'espace est pourtant le meilleur levier pour susciter des vocations scientifiques !

Ce qui est remarquable, dans vos parcours, chères lauréates, ce n'est pas seulement que vous avez su faire sauter le plafond de verre, pour vous-mêmes – ce qui est déjà une façon d'œuvrer par l'exemple pour la cause de la parité : **vous avez également su encourager et valoriser d'autres femmes, dans votre carrière**, par l'encadrement de la recherche ou le management.

Vous savez que nous allons tenir, lundi et mardi prochains, avec le Premier ministre, les **Assises Nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche**.

C'est le terme d'un large processus de concertation, qui va nous permettre de définir l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche

.

Ce vaste travail de consultations et de débats s'est structuré autour de trois axes de réflexions :

- la réussite des étudiants
- une nouvelle ambition pour la recherche
- le nouveau paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche

Dans chacun de ces domaines, j'entends faire progresser l'égalité femmes-hommes.

1/ La réussite de tous les étudiants, ne peut en effet se concevoir sans la réussite des étudiantes, et la **mixité dans toutes les filières !**

Pour y parvenir, je compte :

- **renforcer le partenariat avec les associations**, qui font un travail considérable au quotidien pour déconstruire les stéréotypes qui éloignent trop souvent les filles des sciences.

Je pense notamment aux associations « Femmes et maths », « Femmes et sciences » et « Femmes ingénieurs ».

- **travailler, en liaison avec le MEN et le ministère des droits de femmes**, pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans le système éducatif, y compris les manuels, qui sont encore truffés de stéréotypes.

- Enfin, dans le nouveau cahier des charges de la formation initiale des personnels d'enseignement et d'orientation, nous allons faire insérer **un module obligatoire de formation relatif à la déconstruction des stéréotypes de genre** et à l'égalité entre les sexes.

2/ En ce qui concerne le nouvel élan que j'entends donner à la recherche, nous allons prendre des mesures spécifiques **pour favoriser la parité dans les carrières des chercheurs et des EC :**

- Je vais relancer les **réflexions sur l'aménagement du temps de travail, pour tous, pas seulement pour les femmes, et l'articulation des différents temps de vie.**

- mon ministère va anticiper l'obligation légale d'un minimum de 40% de personnes de chaque sexe dans les jurys (2015) : j'ai demandé que, **dès 2013, les jurys d'agrégation de supérieur comportent au moins 3 femmes.**

J'étais longtemps hésitante sur les quotas, qui peuvent mettre en doute les compétences, mais sur le plan politique ou professionnel, on voit bien qu'on ne progresse pas sans cela, d'autant que j'ai pu remarquer que la compétence n'est pas impactée.

- j'ai également l'intention de **renforcer la parité dans les instances universitaires.** Je souhaite que les listes de candidatures aux élections de ces instances soient strictement paritaires.

3/ Enfin, les **établissements devront jouer leur rôle, essentiel, pour atteindre l'objectif de la parité.**

- Mon ministère viellera à ce que **le Comité pour l'égalité (COMEGAL)**, qui rassemble l'ensemble des acteurs de l'ESR, et constitue un lieu essentiel d'échanges des bonnes pratiques et de coordination des différentes initiatives, se réunisse au moins deux fois par an.

- Avec la ministre des droits des femmes, j'ai soutenu **l'initiative des trois conférences (CPU, CDEFI et CGE) et je signerai très prochainement les Chartes pour l'égalité femmes-hommes** qu'elles ont

élaborées. C'est un outil essentiel, mis à la disposition des établissements, puisque ce sont eux, en dernière instance, qui mettent en œuvre les plans d'action.

C'est à l'échelle locale, j'en suis persuadée, que les choses progresseront. Mais **l'Etat doit jouer pleinement son rôle pour inciter et favoriser ces progrès**. C'est pourquoi le MESR va intégrer la question de la parité aux contrats quinquennaux, qui sont à la base du dialogue entre l'Etat et les établissements.

Chère lauréates, c'est votre compétence et l'excellence de vos travaux scientifiques que nous distinguons aujourd'hui avec ce prix Irène Joliot-Curie. C'est aussi la ténacité tranquille, l'énergie, que vous avez démontrées, chères lauréates, qui sont exemplaires.

Et c'est votre exemple qui permettra aux jeunes filles de s'engager en plus grand nombre dans des carrières scientifiques.

Merci pour l'exemple que vous donnez !